



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EVALUATION PONCTUELLE HISTOIRE-GEOGRAPHIE

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

NDS du 28 juillet 2021, publiée au BO n°31 du 26 août 2021

NDS du 4 avril 2022, publiée au BO n°14 du 7 avril 2022 pour l'aménagement

Sommaire

1. Qui est concerné par cette évaluation ?

- 1.1. Les candidats dits individuels
- 1.2. Les candidats sportifs
- 1.3. Les candidats dits scolaires, à titre d'évaluation de remplacement

2. Modalités d'organisation et formes de l'évaluation

- 2.1. Modalités d'organisation
- 2.2. Spécificité session 2022
- 2.3. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie générale
- 2.4. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie technologique

1. Qui est concerné par cette évaluation ponctuelle?

1.1. Les candidats dits individuels

- les candidats qui ne suivent les cours d'aucun établissement
- les candidats inscrits dans un établissement privé hors contrat
- les candidats inscrits dans un établissement français à l'étranger ne bénéficiant pas d'une homologation pour le cycle terminal
- les candidats inscrits au Cned en scolarité libre

Texte de référence : arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique.

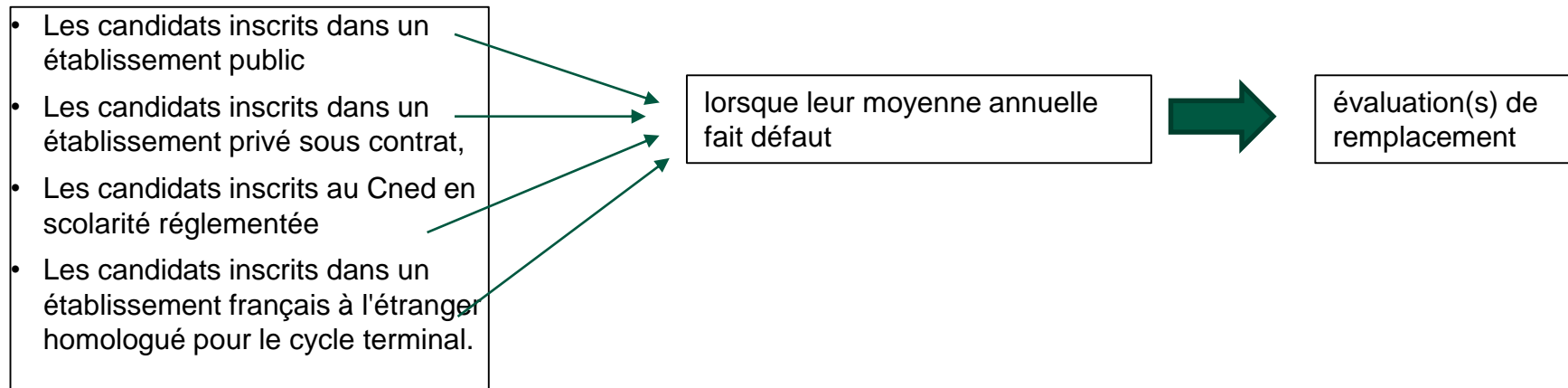
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037202847/>

1.2. Les candidats sportifs

- Candidats sportifs de haut niveau
- Candidats sportifs espoirs
- Candidats sportifs des collectifs nationaux

inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du Code du sport

1.3. Les candidats dits scolaires, à titre d'évaluation de remplacement



2. Modalités d'organisation et formes de l'évaluation

2.1. Modalités d'organisation (1)

Deux modalités d'organisation pour :

les candidats individuels

les candidats sportifs

Choix entre les deux modalités par les candidats lors de leur inscription à l'examen

coef 6

une évaluation ponctuelle à la fin du cycle terminal, sur le programme des deux années du cycle terminal

deux évaluations ponctuelles, une à la fin de l'année de première sur le programme de première, l'autre à la fin de l'année de terminale sur le programme de terminale.

2 x coef 3

2.1. Modalités d'organisation (2)

Une seule modalité d'organisation pour les candidats dit scolaires ne disposant pas d'une moyenne annuelle :

Convocation à une **évaluation ponctuelle** à titre **d'évaluation de remplacement**

Si la moyenne annuelle manquante concerne l'année de première :

Évaluation ponctuelle **au cours du 1^{er} trimestre de l'année de terminale** sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe de première.

coef 3

Si la moyenne annuelle manquante concerne l'année de terminale :

Évaluation ponctuelle **avant la fin de l'année de terminale** sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe de terminale.

coef 3

2.2. Spécificités session 2022

Session 2022 : Les candidats inscrits à cette évaluation ponctuelle sont évalués à la fin de l'année 2021/22 **sur le seul programme de l'année de terminale**

Prise en compte de l'année de première :

candidats scolaires :
moyenne annuelle 2020-21
au titre des évaluations
communes annulées

candidats individuels :
convocation à une
évaluation ponctuelle à la
fin de l'année 2020/21

2.3. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie générale (1)

Objectifs de l'évaluation ponctuelle : évaluer la capacité du candidat à

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser un document de source et de nature diverses ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

2.3. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie générale (2)

En classe de première

Evaluation écrite :
2 heures / 2 exercices

10 pts

Exercice 2 : Analyse de document(s) ou réalisation d'une production graphique

10 pts
Exercice 1 : Réponse à une question problématisée

Si ex. 1 en histoire, ex. 2 en géo et vice-versa

= réponse rédigée et construite.

Le candidat doit montrer :

- qu'il a acquis des capacités d'analyse
- qu'il maîtrise des connaissances, sait les sélectionner et les organiser de manière à répondre à la problématique de la question.

L'intitulé de la question suggère des éléments de construction de la réponse.

Analyse de document(s)

= accompagnée d'une consigne suggérant une problématique et des éléments de construction de l'analyse.

Le ou les document(s), en histoire comme en géographie, comporte(nt) un titre et, si nécessaire, un nombre limité de notes explicatives.

Production graphique

1/ Si croquis : il est réalisé à partir d'un texte élaboré pour l'exercice qui présente une situation géographique.

Un fond de carte est fourni. Le titre et l'organisation du texte indiquent de grandes orientations pour la réalisation du croquis.

2/ Si autre production graphique : les consignes et les données servant à l'élaboration de cette production sont fournies avec l'exercice.

Aménagement juin 2022 : choix entre deux sujets (issus de la BNS)

2.3. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie générale (2)

En classe de terminale

Evaluation écrite :
2 heures / 2 exercices

10 pts

10 pts

Exercice 1 : Réponse à une question problématisée

= réponse rédigée et construite.

Le candidat doit montrer :

- qu'il a acquis des capacités d'analyse
- qu'il maîtrise des connaissances, sait les sélectionner et les organiser de manière à répondre à la problématique de la question.

L'intitulé de la question ne suggère plus forcément des éléments de construction de la réponse.

Si ex. 1 en histoire, ex. 2 en géo et vice-versa

Exercice 2 : Analyse de document(s) ou réalisation d'une production graphique

Analyse de document(s)

= accompagnée d'une consigne suggérant une problématique et des éléments de construction de l'analyse.

Le ou les document(s), en histoire comme en géographie, comporte(nt) un titre et, si nécessaire, un nombre limité de notes explicatives.

Production graphique

1/ Si croquis : il est réalisé à partir d'un texte élaboré pour l'exercice qui présente une situation géographique.

Un fond de carte est fourni.

Plus grande autonomie attendue du candidat pour identifier, organiser et hiérarchiser les éléments à représenter et construire la légende.

2/ Si autre production graphique : les consignes et les données servant à l'élaboration de cette production sont fournies avec l'exercice.

Aménagement juin 2022 : choix entre deux sujets (issus de la BNS)

2.3. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie technologique (1)

Objectifs de l'évaluation ponctuelle : évaluer la capacité du candidat à

- mobiliser des connaissances fondamentales ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- rédiger des réponses construites qui témoignent d'une maîtrise correcte de la langue et de capacités de réflexion en histoire et en géographie.

A noter : mêmes objectifs en première et en terminale.

La progressivité entre l'évaluation de première et l'évaluation de terminale résulte **du nombre et de la complexité des questions.**

2.4. L'évaluation ponctuelle d'histoire-géographie dans la voie technologique (2)

En classe de première et de terminale

Evaluation écrite :
2 heures / 2 exercices

10 pts

Exercice 1 : Questions

questions qui évaluent la maîtrise des « questions obligatoires (A) » du programme en histoire et en géographie.

Capacités évaluées

- caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- citer des acteurs ;
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ;
- proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- proposer ou choisir une définition pour une notion.

Exercice 2 : Analyse de document(s)

Analyse de document(s)

= analyse d'un ou deux document(s) relatif(s) à chacun des deux « sujets d'étude au choix (B) » d'un thème du programme d'histoire ou de géographie.

Le candidat choisit **un** des deux exercices proposés. L'analyse de document(s) est conduite en **répondant à des questions.**

Capacités évaluées

- comprendre le sens général du/des document(s)
- sélectionner des informations, les hiérarchiser et les expliciter
- prendre un recul critique en réponse à une interrogation en s'appuyant sur le contenu du/des document(s) **et** sur ses connaissances personnelles.
- capacité de rédaction du candidat.

Aménagement juin 2022 : choix entre deux sujets (issus de la BNS)